52me Année — Nouvelle série — No 20 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 1er Juin 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

LES LARMES PERLES

Suite de la Partition Inachevée sur le Sonnet de Paul Arène !

« Une Larme !... un pur Diamant ! Pareil à l'Eau des Sources vives !
« Se dérobait ingénuement au fond de mes Strophes naïves !...

Le délicat et replié Paul Arène n'a jamais livré en public ses sentiments les plus intimes et il n'a jamais « exhibé » son cœur ainsi mis à nu ! C'est un « Etalage » odieux qui lui répugnait. Il a seulement « transposé » sous le couvert de ses poésies suffisamment voilées, la sincérité de son âme et ses secrets déchirements, mais il y a des cris d'amour auxquels on ne se trompe pas. Sous son masque impénétrable et un peu impassible, le malicieux et narquois Paul Arène, au lieu de se livrer à des « pleurnichements » ne rougissait pas de laisser transparaître une légère petite pointe d'émotion et semblable à une Larme retenue sur le bord des cils !... Les Larmes-Perles, je dirai !...

Je voudrais pouvoir vous écrire une « petite suite » sur les Amours de Paul Arène, c'est-à-dire Anaïs Roumieux... Jeanne Charcot... Lazarine... Et il y a certains autres noms que je ne prononcerai pas, ce qui nous importe, dans la vie sentimentale d'un grand écrivain, ce ne sont nullement ses faiblesses, et parfois ses déchéances , comme le pauvre Verlaine, c'est l'éternelle Illusion de ses très beaux Rêves d'Amour !...

Quelle fut en réalité, l'héroïne du Sonnet de la « Partition » inachevée ? Peu nous importe ! Une amourette éphémère ? une rencontre de passage ? une « liaison » ? pour ne pas nous servir d'autres termes un peu plus vulgaires, car on les lui a suffisamment jetés à la face, à ce pauvre Paul Arène, ses « collages » avec sa « Mathilde ». Et laissons celà ! vous allez vous même les réciter à voix basse les Cadences et les Musiques et les Rythmes de ce beau poème et de future anthologie, et je vous conterai ensuite l'histoire de cette Soirée de Gala où nous fut donnée la primeur de la Partition du compositeur Marneffe !...

C'est un matin de Mars qu'elle m'est revenue
Eveillant le jardin d'un bruit de Falbalas
L'enfant, toujours cruelle, et toujours ingénue
Que je n'ai point aimé et qui ne m'aimait pas !...

Le givre s'égouttait aux branches mais, plus bas,
La Neige ourlait encor les Buis de l'Avenue,
Et le frisson d'hiver sous leur Ecorce nue,
Emprisonnait le rire embaumé des Lilas !

Un clair rayon brilla soudain ! c'est moi, dit-elle !
Dans l'air moins froid passa, comme un cri d'hirondelle !
Je la vis me sourire et crus avoir 16 ans !

Et depuis, quelquefois, je me surprends à dire
C'était « presque » l'Amour ! et « presque » le Printemps !

Et ce qui, dans nos cœurs, ne peut pas se maudire !...

Et ce fut donc, au cours d'une soirée de gala organisée par G. Tardieu, que notre brave « Dophe » remporta son petit triomphe et nous le rendit à merveille, le sortilège émouvant des Poésies d'Arène, sur l'Accompagnement Musical en question. Et de quelles jolies et captivantes ritournelles, de quels trilles sonores aux joyeux cliquetis devait se composer « l'Ensorcèlement » de cette Partition pimpante et musquée dont il ne nous reste plus que de pauvres bribes ! J'imagine que ces minuscules clochettes printanières des Lilas en fleurs devaient aussi gazouiller « leurs rires embaumés ». Ce devait être frais, ravissant, délicieux, mais vous savez qu'il est difficile de le gagner ou de le conquérir « d'emblée » ce Public Sisteronnais, toujours un peu « regimbant ». Il était alors habitué au genre un peu « comique » de notre exécutant et au début il resta déconcerté par le ton grave et sérieux de la Récitation ! Le brave « Dophe » broyait du noir assis tout seul sur sa chaise de jardin. Je ne sais si le Casino ou l'Alcazar d'antan s'étaient mis en frais d'un beau décor représentant le givre qui s'écoulait aux branches et les ourlets de neiges nacrées sur la bordure des buis, mais l'assistance « se dégela » c'est le cas de le dire lorsqu'on vit arriver sur la scène la jeune dame froufroutante et aux ébouriffants falbalas ! Et puis, peu à peu et une fois de plus fondus ensemble, le charme de la poésie et celui de la musique opérèrent leur miracle et séduisirent la foule qui n'est pas toujours insensible ni rebelle aux divines choses de l'Art ! L'Ombre souriante d'Arène dut être satisfaite !...

Heureux, lui aussi, de cet hommage réparateur et tardif, se tenait au fond de la salle Jules Arène, le Consul de France... Il s'empressa de venir congratuler notre chanteur improvisé qui n'était pas seul, et son petit gamin de fils se trouvait à ses côtés, un petit gamin espiègle et fûté qu'il avait déjà « stylé » à son image ! Et notre petit Pellegrin junior, et notre petit musicien en herbe de s'écrier : moi aussi, je sais un morceau et mon père me l'a fait apprendre par cœur l'autre jour ! Et alors, au lieu de ce débit précipité, monocorde et inintelligible de tous les enfants qui nous serinnent au galop les plus jolies choses de La Fontaine et la fable du Corbeau ou de la Cigale, notre petit bonhomme se mit à dire gentiment et lentement : « L'air est si pur que la Cigale, la pauvre Cigale frugale, qui se régale et se régale, qui se régale de chansons, ne fait plus entendre les sons de sa chansonnette inégale et rêvant qu'elle agite encor ses petits tambourins de fée sur l'écorce des pins chauffée où tremble une résine d'or, ivre de soleil, elle dort ! » Jules Arène avait embrassé le petit Pellegrin sur les 2 joues et malgré les mêmes apparences un peu rugueuses qu'il partageait avec son frère, il avait aussi, on le sait, l'âme tendre, émotive, et sensible ! Il attira à lui le petit musicien tout rougissant et fier de sa prouesse !

Je vais te faire un cadeau, mon petit *Cigalon* ajouta-t-il, et sortant de son gousset l'une de ces pièces de bronze qui n'existent plus : Voilà de quoi t'acheter, demain, 2 sous de « Béchiquéles » et de « Débris » chez le Chrestian ou bien le Chiquamare et ton père te fera aussi un autre cadeau, bien meilleur celui-là ! Il t'achètera une petite Clarinette et un petit Piston et à bonne école, tu pourras apprendre la polka des Cigales, la Polka des petits grelots ! Les petits tambourins, frappés par les Cigales ! Arène ! sont ! tes vers ! qu'elles ont fait sonné ! devant notre Rocher géant ! et contourné ! tes beaux vers ! Paul Arène ! aux rimes ! — triomphales ! —

H. A. S.

SALON DE COIFFURE
PAUL
42, Rue Droite — SISTERON
Parfumerie — Service Antiseptique

LETTRE OUVERTE

à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 26 Mai 1946.

Mon Cher Titin,

Je t'avais promis de t'écrire avant le 2 Juin pour te donner un dernier avis sur les élections. Me voici fidèle au rendez-vous.

Tu me reproches parfois de toujours plaisanter, même avec les choses graves. Oui, c'est vrai, mais n'oublie pas que le rire est bien près des larmes et si quelques fois je ris des choses sérieuses, c'est pour n'en pas pleurer. Chez le méridional, que je suis, la galéjade couvre souvent la vérité qui n'est pas toujours belle à montrer toute nue et alors l'esprit provençal l'habille, comme le sucre enrobe la drogue désagréable, pour la faire passer.

Revenons donc à nos moutons, c'est-à-dire aux électeurs, ou plutôt non, aux élections, car l'électeur semble décidé à ne pas se laisser tondre, contrairement à ce que de mauvais esprits ont trop souvent insinué.

Tous ces jours-ci j'ai continué à lire les articles et à écouter les discours des partis sans lesquels chacun s'ingénie à nous faire croire qu'il est le seul vrai tenant et défenseur patenté de la République. Et tous ces discours écrits se résument en ce conseil : prenez mon Ours !

Mon cher ami, je suis persuadé, plus que jamais, que l'immense majorité des français désire le maintien de la République, seul régime démocratique de par ses origines et sa destination et je crois qu'il suffirait d'appliquer intégralement sa belle devise pour que les hommes soient heureux : Liberté, Egalité, Fraternité.

Mais voilà, ceux que l'on charge périodiquement de la mettre en pratique, sont des hommes et bien souvent de pauvres hommes et alors, ils veulent la Liberté à sens unique, ils déforment l'Egalité, quant à la Fraternité, ils la remplacent par l'Egoïsme féroce, d'où les guerres et les révolutions sanglantes. C'est le fameux : « Je te tues pour t'apprendre à vivre ». Et alors, pour conclure et te donner les conseils que mon amitié me dicte, je te dis : la vérité n'est pas dans les extrêmes, mais plutôt dans le juste milieu.

Quelle que soit ta lassitude ou ta désillusion, il faut voter. L'abstention est une désertion. Il faut voter français tout simplement. La France est à l'avant-garde de la civilisation, n'allons pas chercher chez les autres du progrès à rebours. Le français est épris de Liberté : Liberté de conscience, Liberté d'opinion, Liberté du Commerce et de l'Industrie, seule génératrice de vie à bon marché de par la concurrence qu'elle amène. Respect de la propriété honnêtement acquise, maintient et création de toutes lois sociales mettant les travailleurs, quels qu'ils soient, à l'abri des coups immérités du sort.

Je crois, mon cher ami, que je t'ai dit des choses sérieuses, exemptes de galéjades. La France, pour se relever et prospérer, a besoin de Paix, vote pour ceux qui sont décidés à la lui donner.

Si parmi ceux qui acceptent les conditions minima ci-dessus, il est des bas-alpins, vote de préférence pour eux, l'amour du sol natal les rendra plus vigilants et actifs pour défendre la France d'abord et notre petite patrie suffisamment sacrifiée, dans le passé, parce que mal défendue sans doute.

Voilà les quelques conseils que je voulais te donner. Ils ne m'ont pas été dictés par les célébrités politiques défuntes, mais uniquement par le simple bon sens, je le crois, que je tiens, comme toi, de mes ascendants bas-alpins.

La France est un très beau pays, c'est pourquoi tant de gangsters voudraient le prendre, c'est pourquoi il faut rester nous-mêmes, Titin, et à tous les appels des sirènes étrangères répondre, quelle que soit la couleur de leur pelure : Vive la France, vivent nos Alpes, vive la République !

Je crois que je ferai un beau candidat, Titin, pour l'éloquence, tu sais ?... tiens, malgré moi, en écrivant, j'ai fait les gestes ! Dis, si j'essayais aux prochaines élec... allons bon ! c'est plus fort que moi, je ne pouvais pas finir sans quelque galéjade !

Au revoir, cher ami, je vais à la campagne, la paix des champs, vois-tu...

Louis SIGNORET.

CHRONIQUE MUSICALE

Nous voici parvenus, chers amis, au terme de nos 3 causeries sur le Concerto.

« Enfin ! soupirerez-vous ! Allons-nous parler de ce Concerto de Mozart dont il est question depuis si longtemps !... »

Hélas, chers amis, depuis le 20 Avril, exactement ! Croyez pourtant que je n'imite pas les feuilletonistes et ne désire nullement « étirer » plus qu'il ne faut mes petites chroniques.

Au contraire, j'invoque pour ma défense les scrupules que j'ai à retenir votre attention, chaque quinzaine, pendant de trop longs instants.

D'ailleurs, nous avançons dans un domaine inexploré pour la majorité d'entre vous et je crois utile, si nous ne voulons nous égarer, d'y faire notre chemin pas à pas.

Je vous ai, jusqu'ici, beaucoup parlé de l'esprit du Concerto, venons-en à sa forme proprement dite. Pour vous, Madame, c'est un « 3 pièces » comme votre tailleur et son chemisier ! Pour vous, Messieurs, un match en 3 temps ; durée totale 30' environ, avec 2 arrêts de quelques secondes qui permettent au public de se mettre dans l'ambiance du morceau suivant. Car de même, chères amies, que vous choisissez pour accompagner votre ensemble une blouse de ton contrasté, le Concerto présente, entre un premier « allegro » brillant et un final enlevé, une pièce de mouvement calme et de style recueilli. Tel est le concerto de Mozart en Ré mineur pour piano et orchestre. Cependant, usant de la liberté qui, dans les limites de la forme, est concédée à l'artiste Mozart commence l'allegro par un thème admirable de douleur et de noblesse où vous sentirez gronder dans une montée magnifique des basses, toute la fatalité. De même, contrairement à la coutume qui fait terminer « en force » la 1re partie, celle-ci se clôture sur un rappel du tragique thème initial. Après la 2e partie, une « Romanza » à la douce et pure mélodie, vous écouterez l'étincelant Final en forme de « Rondo ». Encore une forme à expliquer, chers amis !

Mais d'abord, feuilletez votre programme de Radio et, en espérant vous y voir trouver bientôt cette œuvre magnifique, je vous dis «Bonne chance » pour votre audition.

Henriette BONTOUX.

Le régime électoral

Le système adopté est le suivant : représentation proportionnelle, listes complètes, sans panachage et sans vote préférentiel, utilisation des restes dans le cadre de la circonscription par attribution à la plus forte moyenne.

La circonscription de base est le département : Département de moins de 100.000 habitants : 2 députés. 1 représentant de pplus par 100.000 habitant et enfin 1 représentant pour deuxième fraction supplémentaire de 25.000 habitants au moins.

Chaque circonscription électorale élira au plus neuf représentants ; quand un département aura droit à un plus grand nombre d'élus, il sera partagé en deux ou plusieurs circonscriptions. Ce sera le sort des Bouches-du-Rhône (11 : 8 plus 3), du Nord, du Pas-de-Calais, du Rhône de la Seine (3), de la Seine-Inférieure et de la Seine-et-Oise.

Le Quotient : Le système retenu, déjà appliqué en Belgique, nécessitera un double calcul pour l'attribution des sièges.

Il faudra tout d'abord déterminer le quotient en divisant dans chaque circonscription, le nombre total des voix exprimées, par le nombre des sièges à pourvoir.

Une première répartition des sièges sera alors effectuée, chaque liste ayant autant d'élus que le nombre des voix recueillies par elle contiendra le quotient.

La plus forte moyenne : Les restes, s'il y en a, seront attribués suivant le système de la plus forte moyenne. Celle-ci s'obtient en divisant le total des voix recueillies par chacune des listes, par le nombre des sièges qu'elle aura déjà obtenu, augmenté d'une unité.

La liste ayant la plus forte moyenne aura droit à un siège. Cette opération sera répétée pour chacun des sièges à pourvoir.

SPORTS

SISTERON-VELO

Demain, Dimanche 2 Juin, se déroulera, sur le Stade Municipal, à partir de 10 heures, le Grand Tournoi de Sixte organisé par le Sisteron-Vélo. Toutes les Sociétés de la région seront représentées à ce tournoi et le public Sisteronnais aura la satisfaction de voir évoluer pendant toute la journée 23 équipes.

Aussi, nous engageons vivement tous les sportifs de Sisteron et des environs à venir assister en grand nombre à ce Tournoi, où se disputera un Challenge et trois Coupes actuellement exposés dans la vitrine de M. Maffren, pâtissier.

Nous donnons ci-dessous l'ordre des rencontres pour le premier tour qui se jouera le matin, à partir de 10 heures.

10 heures : Laragne B - Sisteron A
10 h. 15 : St-Auban A - Les Mées B
10 h. 30 : Les Mées A - Valernes
10 h. 45 : Peyruis B - Oraison A
11 heures : Peyruis A - Sisteron B
11 h. 15 : Laragne A - Oraison B
11 h. 30 : Malijai B - Manosque A
11 h. 45 : Cercle Gap - Manosque B
12 heures : St-Auban B - Gréoux A
12 h. 15 : Malijai A - Valensole B
12 h. 30 : Valensole A - Gréoux B
Impair : Lycée d'Aix.

PEDALE SISTERONNAISE

LE GRAND PRIX D'ETE

se disputera le Dimanche 9 Juin 1946

Le jour de la Pentecôte, sur le classique parcours, tous les aspirants et indépendants inter régionaux pourront disputer cette épreuve sur 40 tours, soit 80 kilomètres, parcours entièrement goudronné.

Les prix seront établis comme suit: 3.000 francs au 1er ; 2.000 francs au 2e; 1.000 francs au 3e; ensuite 700, 500, 300 francs. Les Bas-Alpins se partageront 2.500 francs dont les prix restent à établir. 5.000 francs de primes sont déjà inscrits.

Avec un pareil programme, nul doute que le nombre et le choix des coureurs soit très élevé, d'autant plus que le 10 Juin se court le Grand Prix de Riez.

Les engagements sont reçus jusqu'au 6 Juin au siège de la Pédale Sisteronnaise, Bar Léon, à Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Appréciation
sur la formation des opinions politiques

Généralement les opinions politiques d'un individu sont la conséquence de son éducation première, du milieu dans lequel il a vécu et aussi, et souvent, selon ses propres intérêts. On est souvent étonné de voir certaines personnes manifester des opinions politiques qui ne cadrent pas avec sa situation présente ou son activité passée.

Un jour, au cours d'une conversation avec mon ami X, qui est d'opinions dites avancées et milite dans un groupement qui se réclame des principes de 1789, je lui dis que j'étais étonné, étant donné son passé, comme sa situation du moment, qu'il puisse appartenir à un parti avancé.

Mon ami X se recueillit un instint et, avec un sourire désabusé, me fit le récit suivant :

« Vous me connaissez depuis 30 ans, mais vous ne connaissez qu'une période de mon existence. Dans ma jeunesse j'ai été l'objet d'injustices et humiliations. Orphelin de mère à 10 ans, mon père s'étant remarié 4 mois après la mort de ma mère, je quittais lécole à l''âge de 11 ans pour commencer à gagner ma vie. L'existence pour moi devint dure et intolérable, d'autres enfants étant nés du nouveau ménage de mon père et, à l'âge de 14 ans, je fuyais le foyer paternel pour me réfugier chez mon grand-père paternel, modeste cultivateur qui, ne pouvant me nourrir sans rien faire, me plaça comme domestique de ferme dans une exploitation viticole appartenant au Marquis de Sabran de Poudeves, à quelques kilomètres du village. Dans cette ferme nous étions 10 domestiques divisés en deux équipes de 5. Notre travail consistait à labourer les vignes avec un araire. Bien que le plus jeune (14 ans et 6 mois) on m'assigne la première raie, c'est-à-dire la plus pénible et j'étais le moins payé : 200 francs par an, je dis bien 200 francs par an. J'étais nourri et logé. La nourriture était la suivante : le matin au petit déjeuner des poireaux, du pain et du vin ; à midi la soupe aux choux et le soir haricots, et du premier janvier à la Saint-Sylvestre le menu était invariable. Quant à la chambre à coucher, c'était le grenier à foin, un drap de lit et un bourras et le tac de paille, *moins la niche*.

« Le régisseur du domaine ayant appris que je n'avais pas fait la première communion, exigea que j'apprenne le catéchisme et tous les jours après le repas de midi, pendant que les autres domestiques faisaient la sieste, moi j'allais réciter le catechisme chez le régisseur.

« Un jour, pendant l'hiver, et que nous labourions par une bise glaciale, n'ayant pas de gants, comme les autres, j'ai abandonné les guides et mis ma main gauche dans la poche et j'ai maintenu le manche de l'araire contre ma hanche avec mon poignet droit, la main dans la poche.

« Evidemment je faisais du mauvais travail, le ramonet (en Provence on dit le granger ou le bayle) s'étant aperçu de mon stratagème, vint derrière moi sans que je m'en aperçoive et me donna quelques bons coups de fouet sur mes mollets. Il me fit bien mal, surtout à cause du froid et j'en pleurai tout le reste de la matinée. Quand j'invoque cet incident, je ne puis retenir le geste d'essuyer des larmes.

« Après dix-huit mois de cette existence, mon père, artisan serrurier, me décida à revenir chez lui et j'apprenai donc le métier de serrurier. Mais les choses se gâtèrent encore avec la marâtre à cause de ses gosses et je m'enfuyais encore et cette fois sur le trimard (ça s'appelle faire le tour de France).

« Pendant deux ans de cette vie je dus subir des humiliations et parfois une mauvaise promiscuité. Heureusement que mon moral était bon et ne déviai jamais de la ligne droite.

« Enfin dégouté de cette existence je décidai de m'engager (réfugium pécatorum). En arrivant au régiment (9e Régiment d'Artillerie à Castres) je fus reconnu assez intelligent et fus admis au peloton des élèves brigadiers. Un jour, au retour des grandes manœuvres, ayant été employé au bureau du maréchal des logis chef, je commis l'indiscrétion de feuilleter le cahier des rapports et quel ne fut pas mon étonnement de lire sur la page des punitions : X, 2e Cie C., N° Mle 1524, 4 jours de salle de police, a manqué aux appels des consignés. Or, je n'avais jamais été puni. J'en fis la remarque au fourrier qui me répondit : « Si vous êtes sur le cahier des rapports, c'est que vous avez été puni, seulement vous avez la mémoire courte ». Je signalais la chose au chef qui me menaça de punition pour indiscrétion mais, comme j'insistais, il prit le cahier en main et constata d'abord que je n'avais pas été puni de consigne et puis qu'à la date de cette punition de salle de police j'étais aux grandes manœuvres et non au quartier. Une petite enquête fit rapidement révéler ce qui s'était passé ; le voici : « le sous-officier instructeur, en faisant l'appel des élèves brigadiers et bien que mes camarades lui aient dit : X est aux grandes manœuvres, il répondit : je n'en ai pas été informé, je m'en fous, je le porte manquant, et le lieutenant instructeur m'ajouta sur la liste des punis. Le lendemain, à l'appel des punis, le sous-officier de garde me porta manquant. On lui dit bien X est aux grandes manœuvres, il répondit, je ne rentre pas dans ces détails, je m'en fous, je le porte manquant et à son tour le capitaine adjudant major dit aussi : je m'en fous, je lui porte 4 jours de salle de police.

« Mon capitaine, à qui l'affaire fut signalée, alla trouver le capitaine adjudant major, mais après explication il fut décidé d'étouffer l'affaire et, pour ne pas faire trinquer les uns et les autres je fus sacrifié. Cependant mon capitaine me promit de veiller à ce que cette punition ne me nuise pas.

« Il tint parole et je fus promu brigadier alors que je n'avais que sept mois de service. Ce fut une compensation.

« Ma guigne ne s'arrêta pas là. Le Régiment ayant à désigner un brigadier pour suivre les cours de l'Ecole Normale Militaire de Gymnastique et d'Escrime de Joinville-le-Pont, je fus choisi. Etant à cette école, un jour que j'étais de planton à la porte de la Redoute de la Faisanderie, survint à cheval le chef de bataillon commandant l'Ecole et qui me dit : « Brigadier, prenez mon cheval, allez le conduire au camp ». Il s'agissait du Camp de St-Maur, où était l'écurie. J'avais environ 1.500 mètres à parcourir en passant par le bois de Vincennes. Une fois dans le bois, je sautais sur le cheval et continuais au pas. L'ordonnance me dénonça et le commandant me gratifia de 8 jours de prison avec le motif : « Ayant reçu l'ordre de conduire par la bride et au pas le cheval du commandant, l'a monté et l'a ramené au grand trot ». Ce qui était faux. Il n'y avait de vrai que l'ordre de conduire le cheval, sans plus. Et puis, étant brigadier, j'étais exempt de corvée et le commandant pouvait tout au plus, me commander d'aller chercher un homme.

« J'allais donc en prison. Là il y avait deux soldats punis de prison, lesquels tous les jours allaient changer du terreau de place. Je demandais au sous-officier de garde la faveur d'accompagner ces soldats pour ne pas rester enfermé. Il me l'accorda bien volontiers, car tous les élèves avaient pri fait et cause pour moi et de bouche à oreille le commandant fut qualifié de brute... Or, étant avec les soldats, j'étais debout auprès d'eux lorsque vint à passer le capitaine instructeur. Je me tournais vers lui et le saluait correctement. Au lieu de me rendre le salut, il me jeta : Vous aurez 4 jours de salle de police. J'en restais interdit et je pensais en moi-même : il est dingo. Je ne fis pas cette punition et ne connus le motif qu'à mon retour au régiment. Là, présenté au Colonel, il me dit tout d'abord : « Je vous ai désigné pour Joinville comme bon sujet et vous avez encouru des punitions et même de la prison ». Mais mon capitaine qui était bon et juste, prit la parole et dit « Mon Colonel, si la punition du brigadier X est assez grave, puisqu'il s'agit de prison, le motif est bénin et même entaché d'illégalité. X, étant brigadier et le fait est bien reconnu dans les écritures, ne pouvait pas être commandé de corvée. Et comme plusieurs officiers étaient présents, la chose fut commentée et d'une façon peu favorable pour les auteurs de mes punitions. Le Colonel me déclara que cette affaire ne me gênerait pas pour l'avancement. Quelques semaines après j'étais promu Maréchal des Logis ».

J'ai gardé des injustices que je viens de vous exposer, le plus vif et le plus tenace des ressentiments. Vous voilà donc fixé sur les raisons de mes opinions politiques et de mon activité à la Ligue des Droits de l'Homme.

Devant les explications formulées par mon ami X, dont la sincérité et la loyauté ne peuvent être mises en doute, on comprend très bien son attitude.

Mais ce qui précède m'amène à dire que trop souvent des gradés agissent à la légère et sous prétexte de l'intérêt et de la discipline, on sacrifie la justice, et ainsi l'intérêt de la discipline est mal compris.

A. SAURY.

Chronique Locale et Régionale

FETE DE PENTECOTE. — Bien que le programme ne soit pas donné officiellement, nous croyons savoir que la Fête de Pentecôte aura, cette année, un programme choisi.

La quête faite en ville qui a obtenu un si grand succès permet d'espérer de belles choses. On parle d'un corso fleuri pour enfants, d'une belle course de bicyclettes, d'un grand match de foot-ball, d'un important concours de boules, d'autres attractions diverses et la venue à Sisteron d'une Musique Militaire qui restera durant les 3 jours de fête.

L'élaboration du programme aura lieu cette semaine. Nous le publierons dans notre prochain numéro.

TAXIS Louis MOURIES

Toutes Directions

Voiture pour Malade

S'adresser: Concierge de la Mairie à SISTERON.

LES ELECTIONS DU 2 JUIN. — Nous publions ci-dessous la liste des candidats qui sollicitent nos suffrages :

Parti Socialiste S.F.I.O. :
Camille REYMOND
Docteur Paul JOUVE

Parti M. R. P. :
Docteur R. MEYER
B. ESTEREZ

Parti des Gauches Républicaines :
Marianne VERGER
Hervé LAMBORELLE

Parti Communiste Français :
Pierre GIRARDOT
Maxime BERRIN

Les électeurs n'auront que l'embarras du choix.

VISITE PREFECTORALE. — Jeudi, Jour de l'Ascension, M. le Préfet des Basses-Alpes, accompagné de son chef de Cabinet, est venu, en visite privée, prendre contact avec M. le Maire de Sisteron qui a profité de sa présence pour lui montrer les désastres subis par notre ville.

DISTRIBUTION DES BONS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution des bons du bureau de Bienfaisance aura lieu au Secrétariat de la Mairie du 3 au 6 Juin.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Tron, rue Saunerie.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

CAISSE CHIRURGICALE DE NICE. — Les retardataires pour le paiement de leur cotisation sont invités à les régler au plus tôt chez M. Latil, trésorier, s'ils veulent éviter les frais supplémentaires occasionnés par le recouvrement de leur cotisation, qui sera majorée de 2 francs. — Dernier Avis.

AVIS

M. COULON, père, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il est en mesure de livrer désormais du Bois de Chêne au-dessous de la taxe.

Livraison gratuite

Commandes reçues directement, sans intermédiaire.

VARIETES-DANCING. — C'est demain Dimanche 2 Juin, que se donnera dans la Salle des Variétés, à 21 heures, un Grand Bal au profit du Goûter des Vieux, avec le concours du célèbre orchestre Marseillais « VOX-JAZZ », sous la direction de Frédéric Ruzicka, 2e violon de l'Opéra de Vienne, accompagné d'un réputé chanteur.

Tout le public Sisteronnais et des environs viendra assister à cette soirée dansante et faire œuvre utile.

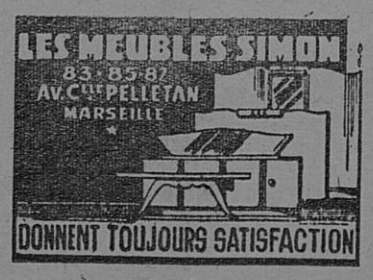

RECENSEMENT

Voici les resultats du recensement de Mars dernier.

Foyers inscrits : 1121. — Population de la Commune : 3432 habitants.

Ainsi donc, malgré ruines et deuils, malgré les départs dus au manque de logements particuliers et commerciaux, la population a augmenté de 54 habitants depuis le recensement de 1936. Espérons qu'avec la reconstruction prochaine, cette population augmentera encore et que Sisteron reprendra la place qui lui revient dans le département.

—:—

C'est avec plaisir que nous lisons dans l'entrefilet ci-dessus « qu'avec la reconstruction prochaine Sisteron reprendra la place qui lui revient dans le département ».

Est-ce à dire que bientôt nous connaitrons le Plan Définitif de la reconstruction de Sisteron. Nous augurons beaucoup de sa renaissance, mais à condition qu'en Mairie cessent les discussions stériles sur le plan d'urbanisme et qu'enfin son adoption se traduise par la réalisation.

Une ville sinistrée, de quelle importance qu'elle soit, ne doit sa vitalité que si ses élus oubliant les querelles de clocher sur tel ou tel tracé, se mettent à l'ouvrage comme le font les élus d'une petite ville de la Côte d'Azur, qui s'appelle St-Laurent-du-Var, banlieue de Nice, qui malheureusement beaucoup plus malmenée que la nôtre, est presque déjà toute reconstruite et renait de ses cendres sous le soleil méditerranéen parce que ceux qui ont charge de sa reconstruction se sont occupés sérieusement de cette situation.

L'on sait que le département des Basses-Alpes a obtenu du gouvernement 152 millions pour les villes de Digne, Sisteron et la Vallée de Barcelonnette. Il est donc à espérer qu'une répartition équitable se fera et que si la Vallée de Barcelonnette a de gros dégâts, notre ville n'en a pas moins et que sa part sera au moins suffisante pour sa reconstruction. En ce cas rien ne peut empêcher que chez nous on obtienne le même résultat qu'ailleurs, mais de grâce, que l'on se bouge et que l'on fasse connaître au public le plan d'urbanisme qui fera de notre petite ville une cité propre et coquette renaissant, elle aussi, de ses cendres.

C'est la grâce que nous lui souhaitons.

Cie DU SOLEIL

Incendie, Accidents, Risques Divers
Capitalisation, Vie,
Chirurgicale, Tutélaire

Pour tous renseignements
adressez-vous à

ALLEGRE & CHASTEL
Agents Généraux

1, Place de l'Horloge, SISTERON
Téléphone 205

Bureau ouvert de 9 h. à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

BREVET SPORTIF POPULAIRE

Une deuxième session du B. S. P. aura lieu aujourd'hui Samedi, à 14 heures, sur le Stade Municipal, pour les jeunes gens qui ont été empêchés de se présenter à la première session.

CETTE SEMAINE :

Variétés-Cinéma. — Actualités — Documentaire et un grand film L'ILE D'AMOUR, avec Tino Rossi.
Dimanche à 21 h., Grand Bal.

Casino-Cinéma. — Actualités — Documentaire et un grand film LE DERNIER NEGRIER

TUE - PUNAISES
DROGUERIE BERNARD

MANIFESTATION DU SOUVENIR. — Le Jeudi 6 Juin, à 19 heures sera inaugurée à la Baume une plaque commémorant les tragiques évènements qui s'y sont déroulés les 6 et 8 Juin 1944, et au cours desquels le commandant Villemart et le camarade Masselier tombèrent sous les balles allemandes.

La population est invitée à assister à cette manifestation.

Ford

Camions disponibles

Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

GOUTER DES VIEUX. — Danseurs et Danseuses, venez tous à Sisteron, le Dimanche 2 Juin 1946, à 21 heures, aux « Variétés » au GRAND BAL donné par le « Goûter des Vieux » au profit de ses vieillards, avec le concours du célèbre Orchestre Viennois « VOX-JAZZ » et du réputé chanteur Freed Basso de Marseille.

Achetez tous des billets de la Tombola des Vieux. Plus de 200 lots à gagner d'une valeur de plus de 20.000 francs. 1 lot par 20 billets.

Tirage de la Tombola au cours de la soirée.

En vous amusant, vous ferez une bonne œuvre et aiderez nos vieillards malheureux.

ETAT-CIVIL

du 24 au 31 Mai 1946

NAISSANCES

Lucienne Françoise Berthille Nicolas, avenue de la Gare. — Gisèle Jeanne Baecke, avenue de la Gare. — Josette Gilberte Andrée Zunino, avenue de la Gare.

DÉCÈS

Joseph Henri Fautrier, 74 ans, avenue de la Gare. — Louise Albertine Gilliavod, épouse Monciéro, Route de Noyers.

Pour tous vos
ACHATS, VENTES, LOCATIONS
adressez-vous à l'A. S. T. I.
Agence Sisteronnaise
de Transactions Immobilières
1, Place de l'Horloge à SISTERON
Téléphone 205

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à Sisteron

—:—

Suivant acte aux minutes de Me BUES, Notaire à SISTERON, du vingt trois Mai mil neuf cent quarante six, Monsieur Albert Leon BREMOND, hôtelier-restaurateur, demeurant à SISTERON, a donné à bail, pour une durée de trois années qui commencent aujourd'hui, à Monsieur Prosper Paul ARNAUD, cuisinier, et à Madame Rose BROCHIER, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, le Fonds de Commerce d'Hôtel-Restaurant connu sous le nom de

Hôtel du Tivoli

installé et exploité à SISTERON, Place du Tivoli, dans un immeuble appartenant au bailleur.

Le présent avis a pour but d'informer les tiers que Monsieur et Madame ARNAUD - BROCHIER exploitent le Fonds de Commerce sus-désigné à titre de gérants libres, sous leur responsabilité exclusive, sans recours possible contre Monsieur BREMOND, bailleur et propriétaire dudit Fonds de Commerce.

BUES, NOTAIRE.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

—:—

VENTE
de Fonds de Commerce

PREMIÈRE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, Notaire à SISTERON, le vingt sept Mai mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON le vingt sept du même mois, folio 72, case 588

Monsieur Paul Emile IMBERT, limonadier et Madame Marie Thérèse TORREANO, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont vendu à Monsieur Victorin Auguste Félicien IMBERT, propriétaire-agriculteur et à Madame Elisa Marthe ROUX, son épouse, demeurant à CHATEAU-ARNOUX, le Fonds de Commerce de Café, dénommé

Café de la Terrasse

exploité à SISTERON, rue Saunerie, numéro 12.

Entrée en jouissance fixée au trente Novembre mil neuf cent quarante six.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la seconde publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

POUR PREMIÈRE INSERTION
BUES, NOTAIRE.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON